

## Un massacre méconnu

Un million de victimes en vingt ans

### CONVENTION / TRAITÉ

Accord officiel passé entre des Etats. La Convention de 1980 s'inscrit dans les règles des Nations Unies, qui exigent le consensus. La Convention d'Ottawa est une convention diplomatique. C'est un accord entre des Etats qui ont décidé eux mêmes des règles qu'ils s'imposent, notamment la possibilité de régler des désaccords par une procédure de vote.

### ENTRÉE EN VIGUEUR

La Convention d'interdiction des mines antipersonnel a été rédigée de façon à ce qu'elle devienne applicable six mois après avoir été ratifiée par 40 pays.

### MORATOIRE

Suspension temporaire, complète ou partielle des exportations ou de la fabrication des mines antipersonnel décidée par le gouvernement d'un Etat.

### RATIFICATION

Pour les régimes démocratiques, c'est souvent le Parlement qui confère force de loi aux traités signés par le gouvernement. L'Etat devient alors un Etat Partie à la Convention.

### RÉSOLUTION

Motion adoptée par une assemblée délibérante. Ces résolutions ne sont pas contraignantes mais positionnent publiquement les Etats et ont servi d'outils aux ONG pour leur rappeler leurs engagements.

### RÉVISION D'UNE CONVENTION

La révision d'une Convention ou d'un Traité est une procédure qui permet, à la demande d'un Etat Partie, de réétudier, après un certain délai d'application, les dispositions contenues dans l'accord.

Les mines antipersonnel n'ont pas été conçues pour tuer mais pour mutiler. Mises au point entre les deux guerres mondiales, elles servaient initialement à protéger... les champs de mines antichar. Visant d'abord les démineurs du camp adverse, elles sont ensuite employées plus largement pour défendre des sites stratégiques. Mais c'est à la fin des années 70, avec l'évolution de la nature des conflits, que la mine s'inscrit dans une stratégie offensive impliquant délibérément les civils. Pour lutter contre les infiltrations Vietcong, les Américains l'emploient largement en arrosant par avion de vastes territoires au Vietnam, au Cambodge et au Laos. En Afghanistan, elle est encore l'arme de prédilection de l'armée soviétique contre les Moujahidins. Produites en très grande quantité pour quelques centaines voire quelques dizaines de francs, les mines deviennent, dans les années 80, avec la recrudescence des guerres civiles, l'arme incontournable des guérilleros.

Mais tous les militaires n'ont pas la même analyse sur leur utilité réelle. "Les mines antipersonnel rentrent dans la même catégorie que les armes chimiques, indiscriminées par nature", écrivent en 1996 quinze hauts responsables militaires américains dans une lettre

adressée au Président Clinton. "Compte tenu de la diversité des armes disponibles, les mines antipersonnel ne sont pas indispensables à nos forces armées." Cet avis n'est malheureusement pas partagé par ceux qui voient là un moyen bon marché et efficace permettant non seulement d'affaiblir la capacité militaire de l'ennemi mais aussi de terroriser les populations, de vider des territoires, de détruire les sources d'approvisionnement

en nourriture. Cette arme reste donc une valeur sûre et on estime de 60 à 80 millions le nombre de mines polluant aujourd'hui la planète, plus une centaine de millions en stocks.



© Robin GRAY



Un panneau de signalisation comme celui-ci c'est l'obligation d'un détour, parfois de plusieurs kilomètres, pour aller chercher de l'eau ou du bois, pour se rendre à l'école ou au dispensaire. Ne pas le respecter peut se payer très cher.

## L'enfant qui marche pour les autres



Photo : A. de Wildenberg

Gniep n'a que 9 ans quand, dans un bruit assourdissant, elle est projetée à plus de deux mètres du sol et retombe sur la terre déchiquetée. Elle a marché sur "la mort cachée sous terre". C'est ainsi que dans son pays, le Cambodge, on nomme les mines. Après avoir survécu à la faim et aux violences des Khmers Rouges, la jeune cambodgienne va devoir apprendre à vivre sans sa jambe droite. Hospitalisée, soignée et appareillée dans le premier atelier de Handicap International en Thaïlande, elle est prise en charge, soignée et appareillée. Plus tard, Gniep réfugiée en France, refuse de n'être qu'une victime de plus. Privée de son enfance par la guerre, elle va

devenir "l'enfant qui marche pour les autres". Pour que les estropiés et les martyrisés ne soient plus des ignorés, Gniep va se faire ambassadrice et raconter aux "grands de ce monde" sa réalité. De colloques en conférences, devant les membres de l'ONU, elle témoigne de l'horreur de cette arme et donne un visage aux amputés. "Il m'a parfois semblé que ce combat ne menait à rien. Mais quand je pense à tous ceux qui souffrent comme moi et n'ont jamais la parole, je reprends courage et force. Finalement, le traité d'Ottawa prouve que je ne me suis pas battue pour rien." Gniep vit aujourd'hui en Bretagne. Elle a choisi de s'appeler Amélie, a obtenu la nationalité française, une licence de sociologie et poursuit sa mission de témoin. A 26 ans, malgré les cauchemars et la douleur qu'elle ressent parfois dans sa jambe disparue, elle vit enfin aujourd'hui son adolescence. "Je me refuse à grandir, je me rattrape."

\*L'enfant qui marche pour les autres de D. LEGUILLOCHET

### CAMBODGE

Ce qui s'est passé aujourd'hui est un sinistre rituel. Une victime supplémentaire des mines. De la viande et des os. Des premiers soins. Pour moi ce n'était pas un rituel. J'ai cru que je ne survivrais pas à cet instant. En fait je n'ai pu faire autre chose que vomir brutalement, devant tout le monde, à la porte de la maison du jeune bonze qui venait d'être blessé. Russ, un ami, s'appliquait aux premiers gestes, seul, s'accusant plus tard d'avoir fait des erreurs. Nous nous regardions comme des idiots, paralysés, malades. Environ 12cm d'un os blanc dépassait de la plaie. Au dessus, un amas rouge sombre de chair brûlée, martyrisée. Je pense que j'irai voir ce garçon d'à peine 16 ans demain, après la chirurgie qui lui donnera quelques chances de remarcher. Mais je l'imagine déjà traînant sa vie avec ce bloc de chair difforme à l'endroit où devrait se trouver son genou. Mon travail sera de m'assurer qu'il bénéficie d'une prothèse adéquate dans l'un de nos ateliers. Mais je sais désormais que la plus importante des choses à faire c'est de travailler pour débarrasser la planète des mines antipersonnel.

Extrait d'une lettre de Rebecca JORDAN  
Handicap International Battambang - Cambodge

### TECHNIQUE



**Mines à effet de souffle**  
Enfouies à moins de 4 cm dans le sol ou posées en surface et camouflées, elles sont déclenchées par des pressions de 3 à 6 kg.



**Mines à fragmentation directionnelles**  
Elles sont reliées par des fils pièges et projettent sur un rayon de 50 mètres et un angle de 60 degrés environ des billes ou des éclats métalliques.



**Mines mises en place à distance**  
Elles sont dispersées par une pièce d'artillerie ou larguées par avion ou hélicoptère. Parmi elles, la mine soviétique "papillon" a été larguée massivement en Afghanistan.